

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **79 (1943)**

Heft 33

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *L'école en dehors de la vie.* — *Prêts sans cautions à fonctionnaires...* — *Places au concours.* — *Association vaudoise des maîtresses enfantines.* — *Cours de musique sacrée.* — GENÈVE : *Association antialcoolique.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée trisannuelle.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Angleterre.* — *Tableaux scolaires suisses.* — *Congrès « Pro Familia ».* — *Convocations.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ROBERT JAQUET : *L'éducation nationale.* — J.-J. DESOULAVY : *Nos cartes suisses.* — INFORMATIONS : ROBERT GENTON : *Le cours préparatoire à l'éducation coopérative de l'enfance et de la jeunesse.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

L'ÉCOLE EN DEHORS DE LA VIE

Ce n'est pas moi qui l'affirme, mais certaines autorités pédagogiques dont on ne peut discuter la compétence en matière d'éducation.

Je me contenterai donc de citer quelques extraits de presse et un résumé de conférence sans trop de commentaires, les articles en cause me paraissant aussi incisifs que précis.

Voici tout d'abord, du *Journal du Jura*, et sous la signature de Gilles :

« Un père de famille m'a arrêté, l'autre jour, pour me consulter sur un problème pédagogique :

» — Il me semble, m'a-t-il dit, que, de plus en plus, dans nos écoles, on occupe les enfants à des tas d'histoires qui ne font pas partie du programme. Si cela continue, on fera bientôt tout, sauf des études... Qu'en pensez-vous ?

» Ce que j'en pense ? C'est que, si l'on s'évade des programmes officiels, c'est le signe que les programmes officiels ne sont plus en harmonie avec la vie.

» L'école, c'est l'atelier d'apprentissage des petits d'homme. L'on n'apprend pas le métier de ferblantier à celui qu'on destine à l'horlogerie. Pour les mêmes raisons, on ne devrait pas enseigner aux enfants des choses qui ne leur serviront à rien du tout ou presque.

» Notre système scolaire date d'un siècle. Il faut le recréer, le repenser, en partant de l'homme moderne, de ses préoccupations, de ses besoins, de ses travaux, de ses devoirs. »

Dans le même journal, M. le Dr V. Moine, directeur de l'École normale des instituteurs du Jura, écrit, sous le titre : *Vers l'école de demain*, un article extrêmement intéressant que nous regrettons de ne pouvoir donner in extenso. Nous nous permettons cependant d'en reproduire

un extrait qui prouvera que le problème est d'actualité et que des hommes s'en préoccupent.

« En 1935, lors d'un congrès international, j'eus l'occasion d'entendre l'exposé d'un directeur turc sur les principes pédagogiques appliqués dans l'Etat de Kemal Pacha ; des films variés, autant de preuves à l'appui, complétaient cet exposé. Quelle audace dans la conception et dans l'action ! L'école ne peut pas être une institution isolée dans la nation ; elle en reflète les repos et les fièvres, les élans et les routines. Certes, le corps enseignant, dans sa grande majorité, s'efforce de faire tout son devoir. Mais l'école, fraction de l'ensemble, a tendance à s'endormir, tout comme notre peuple, dans une réputation acquise ou surfaite. Chacun enseigne, dit-on, comme il fut enseigné. Les horaires sont ordonnés ; les plans d'études harmonieusement conçus ; la vie scolaire, réglée dans ses moindres détails, si bien que... l'artériosclérose envahit peu à peu une institution organisée de façon si parfaite. *L'école, qui devrait être à l'avant-garde de la vie nationale, a tendance à devenir une chapelle close, un monde en soi, en marge de la société active, avec ses lois et ses programmes propres.* Preuves en sont les milliers de soldats suisses incapables de lire une carte et de s'orienter dans le terrain, malgré les leçons bi-hebdomadaires de géographie subies durant six ans ; preuves en sont encore tous ceux qui ignorent le fonctionnement du moteur à explosion ou du compteur électrique, mais qui étudièrent en classe la coupe des puits artésiens ou le volume du cône ; preuves en sont enfin tous ceux qui sont incapables d'établir une menue comptabilité ou un simple prix de revient, mais qui s'exercèrent x fois à rechercher le taux ou l'intérêt, suivant formule, de capitaux hypothétiques.

» Les fenêtres de l'école, grandes ouvertes, doivent laisser entrer l'air vivifiant et frais du dehors. *Avant de donner des connaissances, l'école doit exercer les facultés de l'élève, le doter d'une technique de travail, lui tremper le caractère.* »

Et plus loin :

« Le problème scolaire, chez nous comme ailleurs, est le suivant : *l'école doit former les esprits, donner le goût de l'étude, éveiller des intérêts, apprendre à apprendre, faire jaillir des sources et non pas remplir des puits.*

» ... Les collèves britanniques, qui appliquent ce système éducatif depuis un siècle, ont produit moins d'érudits, mais plus d'hommes d'action que les « boîtes à bachot » du continent. »

Voici enfin une conférence de M. Dottrens, à l'*Institut des sciences de l'éducation* : *L'éducation dont nous avons besoin* :

« Notre école n'est plus à la hauteur de sa tâche, on se désintéresse trop d'elle, et j'étais heureux d'entendre M. Dottrens paraphraser à son intention les admirables préceptes éducatifs que le Règlement de service de l'armée suisse (qui n'en garde pas moins intact le principe de

l'obéissance aveugle aux ordres, ne l'oublions pas!) a formulés à l'intention des chefs militaires, comme marquer dans quelle infériorité les cantons suisses se trouveront fatalement demain, dans un monde où toutes les nations auront acquis, à la terrible épreuve de la guerre, un sentiment de la solidarité nationale à quoi rien ne nous prépare que des discours.

» Certes, l'École nouvelle doit se libérer des formules stéréotypées, faire des hommes, et il est injuste de mettre à la charge de ses zéloteurs tous les maux, les désordres et les anarchies qui frappent notre pays. Certes, il faut résolument bouleverser les méthodes d'éducation qui ont cours aujourd'hui, et utiliser les expériences faites par tant de pédagogues modernes.

» Et ce travail apparaît encore plus urgent et plus nécessaire lorsque l'on sait, M. Dottrens le signalait hier, qu'un homme d'Etat anglo-saxon annonçait l'autre jour que dans la paix future qu'il imaginait, « on prescrirait aux vaincus les conditions d'éducation de leurs jeunes gens ». Ici, comme en tant de domaines, notre laisser-aller nous condamnera fatalement à subir la loi du vainqueur, quel qu'il soit, si nous n'accomplissons nous-mêmes notre révolution pendant que nous en avons encore le loisir.

» C'est pourquoi M. Dottrens s'élève contre ceux qui critiquent tout essai, toute tentative, même timide, d'adaptation aux besoins de demain. Des projets de grandes réformes scolaires s'élaborent dès maintenant dans tous les pays belligérants. Pour la première fois dans l'histoire, les hommes d'Etat parlent en pleine guerre déjà de ce que devra être l'éducation après la paix. L'heure est arrivée où les éducateurs suisses doivent s'informer et expérimenter. »

La caractéristique de ces différents articles, c'est qu'ils viennent ensemble, à la même époque, nous parler d'une même préoccupation : l'école est en retard, elle est dépassée par les événements, elle s'enferme dans la routine, parce qu'on n'a pas le courage ou la volonté de s'attaquer à l'édifice pour le transformer. Même l'armée est pédagogiquement en avance sur l'école, ce qui n'est pas à la gloire de nos institutions scolaires.

Il y a une année environ, dans le même journal, nous parlions du même sujet en disant qu'il y avait un gros travail de transformation à opérer, qu'il fallait revoir notre école et s'attaquer à ses programmes. Nous sommes heureux, aujourd'hui, de constater que d'autres partagent aussi notre opinion.

R. M.

PRÊTS SANS CAUTION A FONCTIONNAIRES... DISCRÉTION ABSOLUE...

Combien de fois par semaine lit-on dans nos journaux cette offre alléchante, dont la répétition est de nature à provoquer une véritable

obsession chez ceux — et ils sont nombreux — qui pensent trouver là le moyen d'échapper à un souci immédiat ou de réaliser un désir trop onéreux pour leurs ressources courantes ? On ne voit à première vue que les avantages offerts : possibilité de sortir à brève échéance d'une situation embarrassante, minimum de formalités, discrétion... ; les inconvénients : remboursement par acomptes grevant un budget déjà serré, paiement d'intérêts, de frais et de commissions, cession de salaire, etc. semblent peu importants et sont acceptés d'un cœur léger. Mais la réalité apparaît rapidement différente : les acomptes ne peuvent être payés régulièrement ; il faut alors contracter un nouvel emprunt pour s'en acquitter ; les intérêts et accessoires sont écrasants et atteignent des taux nettement usuraires, de 35, 40 et même 60 % (cf. projet de loi sur l'usure, du 26 mai 1941, rapport de la commission) ; en cas d'inexécution des engagements pris, les cessions de salaire sont notifiées à l'employeur, qui est ainsi mis au courant d'une situation souvent catastrophique et qui, loin de pouvoir y remédier, se voit dans l'obligation de retenir chaque mois, sur le traitement de l'intéressé, le montant cédé.

Les conséquences de ces opérations, désastreuses pour ceux qui ont le malheur d'y recourir, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'insister. Elles sont, en revanche, extrêmement lucratives pour les prêteurs peu scrupuleux, qui profitent manifestement de la gêne et même de la détresse de l'emprunteur, pour réaliser des bénéfices absolument disproportionnés avec les risques qu'il court.

Cette situation anormale, voire immorale, a préoccupé les pouvoirs publics qui, de tous temps, ont pris des mesures contre l'usure. Chez nous, des dispositions légales ont été introduites, prévoyant des sanctions pénales contre les usuriers. Le canton de Vaud, notamment, par la loi du 26 mai 1941 a inséré dans le Code pénal un article 197 *bis*, qui a été remplacé depuis le 1^{er} janvier 1942, par l'article 157 du Code pénal suisse. Mais ces mesures pénales, pour des motifs dans le détail desquels nous ne pouvons entrer ici, ne permettent pas d'obtenir un résultat satisfaisant. D'autres cantons ont pris, sur le plan économique, des mesures administratives : limitation du taux de l'intérêt, patente, tarif d'honoraires, surveillance, etc. Le Grand Conseil de Genève est actuellement saisi d'un projet de loi sur les prêteurs professionnels dont on attend grand bien. Le message du Conseil d'Etat relève que la clientèle recherchée par ces bureaux de prêts — et par conséquent leurs victimes — « est surtout celle des fonctionnaires et employés à traitement fixe, ce qui s'explique par le fait qu'une garantie est souvent fournie sous forme d'une cession de salaire donnant toute sécurité au prêteur ». C'est cette constatation qui nous a engagé à exposer le problème aux lecteurs du *Bulletin*.

(A suivre.)

PLACES AU CONCOURS

Yverdon : instituteur primaire supérieur.

Palézieux : instituteur.

Château-d'Oex (Les Moulins) : institutrice.

Chêne-Pâquier : institutrice.

Correvon : institutrice.

Puidoux (Cremières) : instituteur ; maîtresse d'ouvrage.

Chavannes p. Renens : maîtresse d'ouvrage (30 septembre).

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRESSES ENFANTINES

Assemblée générale, samedi 9 octobre, à 14 h. 15, à l'École normale.

Ordre du jour :

Séance administrative : Lecture des rapports ; nomination de deux membres du comité ; propositions individuelles.

Causerie : *Les centres d'intérêt*, par M^{lle} Savary, maîtresse d'application à l'École normale.

COURS DE MUSIQUE SACRÉE

Sous la direction de M. Pierre Pidoux, organiste à Lausanne, un cours de musique sacrée aura lieu à *Nyon* les 29, 30 et 31 octobre prochains. Ce cours est ouvert non seulement à ceux qui ont des fonctions déterminées ou des responsabilités en matière de musique d'église (organistes, chantres, directeurs de chœurs, pasteurs et instituteurs), mais encore à tous ceux qui aiment le chant sacré et qui désirent se cultiver.

Le programme du cours comporte des leçons, des entretiens et des exercices sur *l'exécution des psaumes, des motets, des cantates et des chorals*.

La finance d'inscription pour l'ensemble du cours est de trois francs. Pour tous renseignements, prière de s'adresser à M. E. Mingot, pasteur à *Commugny*.

GENÈVE

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

La Fédération antialcoolique genevoise organise un rassemblement des sociétés antialcooliques qui aura lieu le *dimanche 26 septembre*, dans la belle campagne van Berchem, plateau de Frontenex 1 (tram N° 11 à Rive à 14 h. 10, arrêt au Stade municipal).

La manifestation sera agrémentée par la fanfare de la Croix-Bleue. M. le D^r Sandoz traitera ce sujet : *L'alcool et les restrictions alimentaires*. M. Odermatt, du S.A.S. adressera aussi une allocution. La manifestation se terminera par la formation d'un cortège pour se rendre au Monument national, avec allocution et Cantique suisse. En cas de mauvais temps,

le rassemblement aura lieu à la Salle centrale, aux mêmes heures et avec le même programme. Pour se renseigner le jour même : téléphone N° 11. Buffet avec boissons chaudes et froides. (Se munir de sucre et de vivres !) Prière de faire beaucoup de propagande pour une forte participation à ce rassemblement !

NEUCHATEL ASSEMBLÉE TRISANNUELLE

Le programme de cette assemblée a dû être modifié par suite d'une circonstance inattendue.

La conférence de M. Eddy Bauer aura lieu à **15 h. 30** et non à 11 heures.

De ce fait, l'assemblée générale de la S.P.N. a été reportée à **11 h. 15**. Celle de la Société de Travail manuel et de réforme scolaire s'ouvrira à **14 h. 30** au lieu de 15 h. 30.

COMITÉ CENTRAL.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

Angleterre. — Que sont devenus les nombreux et plus ou moins puissants groupements d'instituteurs qui formaient la Fédération internationale des Associations d'instituteurs dont l'activité, entre les deux guerres, fut si grande et si pleine de promesses. Dans les pays occupés, si les sociétés d'instituteurs n'ont pas été dissoutes, la vie corporative est inévitablement fort restreinte sinon étouffée. Chez les neutres, on sait que le Portugal n'adhéra jamais à la F. I. A. I. ; au reste, nos collègues furent-ils jamais corporativement constitués ? En Espagne, le Sindicato nacional del Magisterio primario avec ses dix-sept mille membres fut dissous par ordre gouvernemental en 1937. Restent donc, des 30 associations européennes de la F. I. A. I., l'Union des Instituteurs et l'Association générale des Instituteurs de Suède, l'Union nationale des Instituteurs d'Angleterre, l'Institut national d'Ecosse et nos deux associations des Instituteurs suisses qui peuvent encore librement se réunir et œuvrer sans contrainte. Au vrai, on est sans nouvelles de Suède, et seul le Schoolmaster du National Union of Teachers d'Angleterre nous arrive, avec beaucoup de retard, naturellement.

Par le Schoolmaster nous avons appris que le siège social de la N.U.T. a été, en 1940, transféré de Londres à Toddington Castle, près de Cheltenham ; que le traditionnel Congrès de Pâques n'a pas eu lieu en 1940 et 1941 ; que, de ce fait, les pleins pouvoirs du comité ont été prorogés de deux ans. Le dernier congrès, à Pâques dernier, dura trois jours, dans le cadre habituel. On y discuta longuement du projet de loi scolaire, Education Bill, fixant un nouveau statut des écoles d'Angleterre, plaçant aussi sous le contrôle de l'Etat l'enseignement jusqu'à maintenant privé. « Des bâtiments d'école avant des banques, des brasseries et des cinémas », telle fut la formule résumant les désirs

de nos collègues. Au cours de la discussion on étudia aussi certains problèmes du jour ou nés de la guerre : alimentation de la jeunesse, tribunaux d'enfants, prolongation de la scolarité, nombre maximum d'élèves dans les classes, etc. (Voir *Educateur*, N° 30, p. 490.)

D'après la Schw. Lehrerzeitung.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Le *Bulletin* du 19 juin a publié les clichés des 4 tableaux scolaires constituant la 8^e série (et non de la 9^e comme il est indiqué par erreur). La collection comprend donc aujourd'hui 40 sujets divers, répartis en 10 groupes différents.

En outre, les sujets suivants ont été définitivement admis par la Commission pédagogique pour être reproduits plus tard :

1. Les bûcherons (Kundig, Horgen).
2. Elevage des chevaux dans les Franches-Montagnes (Bieri, Berne).
3. Le tissage de la paille au Tessin (Eichenberger, Beinwil).
4. Les bisses du Valais (Th. Pasche, Oron).
5. Une forge de village (Nanette Genoud, Lausanne).
6. Une fonderie (Baumberger, Unterengstringen).

Rappelons que la S. P. R. a fait paraître en 3 brochures les *Commentaires français* des 4 premières séries des tableaux. On peut se les procurer au prix de 1 fr. 50 auprès du trésorier Ch. Serex, à La Tour, ou à la librairie Payot à Lausanne. La 1^{re} brochure, qui avait été donnée gratuitement aux acheteurs des 8 premiers tableaux est près d'être épuisée.

Les *Tableaux scolaires suisses* continuent à obtenir un gros succès dans les écoles de la Suisse alémanique, où elles ont l'appui des autorités. Plusieurs cantons les ont rendus obligatoires comme matériel d'enseignement ; d'autres subsidient les communes pour en faciliter l'acquisition.

Ainsi, dernièrement, dans cette intention, le Conseil d'Etat des *Grisons* a mis 2000 fr. à la disposition du Département de l'Instruction publique.

La *Fondation Pro Helvetia* vient de verser à l'œuvre une subvention de 5000 fr. pour permettre à certaines communes pauvres d'en acquérir.

Obwald lui a alloué 200 fr. pour que les Ecoles suisses à l'étranger en reçoivent quelques exemplaires.

La *Société suisse des Instituteurs* a fait don de quelques tableaux au Musée pédagogique de St-Augustin à Plovdiv (Bulgarie). Ce musée est le plus important des Balkans et fait à la Suisse une place particulièrement importante. L'*Echo*, la publication richement illustrée de l'*Oeuvre des Suisses à l'étranger*, consacre à ce musée son No de mars.

Le *Tessin* commence aussi à s'intéresser activement à l'Oeuvre des Tableaux scolaires suisses. A Locarno, à Bellinzona, ailleurs encore, où elle a été présentée par des personnalités du monde pédagogique, elle a obtenu plein succès : les écoles tessinoises ne vont pas tarder à ouvrir largement leurs portes à ce moyen d'enseignement dont plus personne ne conteste la valeur.

Un gros effort reste à faire en Suisse romande.

CONGRÈS « PRO FAMILIA »

Les aspirations vers une rénovation sociale se concentrent actuellement sur le problème de la protection de la famille qui englobe la plupart des questions dont dépend l'avenir de notre patrie : dénatalité, divorces, assurance-vieillesse, chômage. Tous ceux qu'un aspect quelconque de ce problème préoccupe, autorités civiles, scolaires, ecclésiastiques, tribunaux, travailleurs sociaux, désirent le mieux connaître et se familiariser avec les expériences faites.

En organisant le congrès « Pro Familia », Pro Juventute se propose de placer le problème de la protection familiale sur un terrain purement social et national, en dehors de toutes considérations politiques. La fondation est heureuse d'avoir pu s'assurer le concours de l'Office fédéral des assurances sociales, de l'association fédérale « Pour la famille », du Comité suisse de protection familiale, de la Société d'utilité publique des femmes suisses, du « Schweizer Verband Frauenhilfe » et de la Ligue suisse des femmes catholiques. Cette importante manifestation aura lieu les 1^{er} et 2 octobre à Zurich, au Palais des Congrès ; M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz en assumera la présidence d'honneur et M. le professeur Hanselmann la direction.

La première journée est consacrée à la *crise actuelle de l'esprit et ses répercussions sur le mariage et la famille* ; elle comprend des conférences de M. le professeur E. Brunner, Zurich (Die geistigen Ursachen der Ehe- und Familiennot), de M. J. Strebler, juge fédéral, Lausanne (Das Problem der Ehescheidung) et de M^{lle} Richard, juge assesseur à la cour pénale des mineurs, Genève (Enfants de parents divorcés). En outre, M. le professeur H. Hanselmann, Zurich, M^{me} L. Beck-Meyenberger, Sursee, et M^{lle} H. Blöchliger, Zurich, étudieront divers aspects de la question « Erziehung zu Ehe und Familie ».

Les problèmes sociaux et économiques de la famille figurent au programme du second jour. On entendra les exposés de M. Jean Piaget, professeur aux universités de Lausanne et Genève (Le développement sociologique de la famille), de M. J. Lorenz, professeur, Fribourg (Organisation des Erwerbsarbeit und ihre Bedeutung für die Gestaltung des Familienlebens), de M^{lle} K. Steiger, D^r en droit, Zurich (Die wirtschaftliche Lage der Arbeitnehmerfamilie), de M. W. Gasser-Stäger, St-Gall (Die besonderen Probleme der Bauernfamilie), de M. A. Carrard, directeur de l'Institut de psychologie appliquée, Lausanne (Importance d'une bonne formation professionnelle pour le chef de famille. Comment la favoriser ?) et de M^{lle} R. Neuenschwander, Berne (Wert der beruflichen Grundlage für die Persönlichkeitsbildung der Frau).

On s'inscrit auprès du secrétariat général de Pro Juventute, Seilergraben 1, Zurich.

CONVOCATIONS

Vaud. — Association des maîtresses de travaux à l'aiguille. Assemblée générale 25 septembre, à 14 h. 15, à l'École normale.

Neuchâtel. — Assemblée trisannuelle, 25 septembre, à 10 h., Halle de gymnastique, à Cernier.

Genève. — U.I.G.-Dames : Assemblée générale, 29 septembre, à 16 h. 45, Taverne de Plainpalais.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉDUCATION NATIONALE

Dans un récent article (*Educateur* N° 31), M. Chantrens revenait sur cette question et proposant une nouvelle définition — j'espère que l'on parviendra une fois à la bonne — parlait de « la formation de citoyens dévoués au pays, à ses institutions politiques et sociales, ainsi qu'à ses traditions économiques ».

Je ne sais ce que penseront les jeunes de ce plan. J'en connais beaucoup qu'il est fort difficile de persuader que, dans notre république, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et je doute qu'un nouveau type de formation — le mot me paraît d'ailleurs bien ambitieux — puisse lutter contre le souvenir de certaines de leurs expériences. Car enfin, il faut bien le dire, que peut valoir une éducation fondée sur le développement du sentiment de solidarité, d'appartenance à une communauté, d'exercice conscient de ses devoirs et de ses droits, si le monde dans lequel grandissent les jeunes ne leur offre qu'une image lointaine de ce milieu idéal ?

Les résistances que constate implicitement M. Chantrens à ses idées, il est trop facile de les attribuer aux idéologies nouvelles ou à je ne sais quel relâchement du sens moral qui fait M. Chantrens parler de jeunes dévoyés. Ce n'est pas en maudissant la fièvre que le médecin parvient à en débarrasser son malade. Il est plus aisé de juger que de comprendre.

Quand on parle à ceux qui y sont soumis, il arrive que l'appareil social que mentionne M. Chantrens apparaisse sous des dehors moins flatteurs. Assurances sociales, aide aux déshérités, contrats collectifs de travail, sont des mesures que nous appliquons déjà en compagnie de nombreux pays civilisés. De jeunes travailleurs informés des mesures existant, par exemple, dans les pays nordiques soulignent la modestie des nôtres. Les récentes discussions sur le plan Beveridge — que personne n'a jamais songé à appliquer tel quel en Suisse — ont révélé un état d'esprit, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est fort peu communautaire. Nos grands journaux n'ont pas reculé devant des affirmations audacieuses et contradictoires : le plan est déjà réalisé chez nous aux trois quarts, son exécution demanderait des moyens que nous ne pouvons immobiliser, c'est une ingérence insupportable de l'Etat dans les affaires privées, etc. Nos jeunes lisent les journaux et ils en tirent parfois des conclusions qui ne sont guère semblables à celles de M. Chantrens.

Enfin, quand je lis que « nos pouvoirs publics s'efforcent, par des institutions et des œuvres appropriées, de supprimer les inégalités les plus choquantes et d'assurer à chacun un standard de vie compatible

avec la dignité de l'homme et du travail », je me demande si notre collègue n'est pas la victime de je ne sais quelle propagande ou d'un helvétisme aigu. Je ne citerai que quelques faits.

Selon une enquête faite par un officier d'un régiment genevois, lors d'une relève, sur cinq cents cas considérés — célibataires, mariés, pères de familles — *plus de la moitié* ne jouissait pas d'un revenu leur assurant « le minimum vital ». Je ne suppose pas que cet officier ait sciemment choisi les plus déshérités.

L'observation et le renouvellement des contrats collectifs demandent une vigilance continuelle. Récemment, la CIBA, en dépit d'un avis de l'Office de conciliation, a rompu le contrat qui la lie à son personnel. Quelle est l'autorité, le pouvoir public, pour me servir des termes de M. Chantrens, qui obligera cette puissante compagnie à changer d'avis ?

A Lausanne, c'est par la grève que les ouvriers de la Fabrique de baguettes ont fini par obtenir, outre une augmentation de salaires, le droit à cinq jours de vacances par an. Les pouvoirs publics ne sont pas intervenus.

N'oublions pas que les ouvriers sont passibles des camps de travail, qu'ils sont les victimes du chômage, que leurs conditions de vie ne sont pas toujours enviables. Si nous voulons approcher la jeunesse avec quelques chances de la convaincre, il faut que nous soyons mieux informés de ses problèmes, de ses difficultés, de ses possibilités. Il faut aussi que nous admettions la possibilité d'une transformation de notre Etat social et économique. Car faire de l'éducation nationale le lieu de l'immobilisme et de la complaisance envers soi-même, c'est aller au-devant d'un échec irrémédiable.

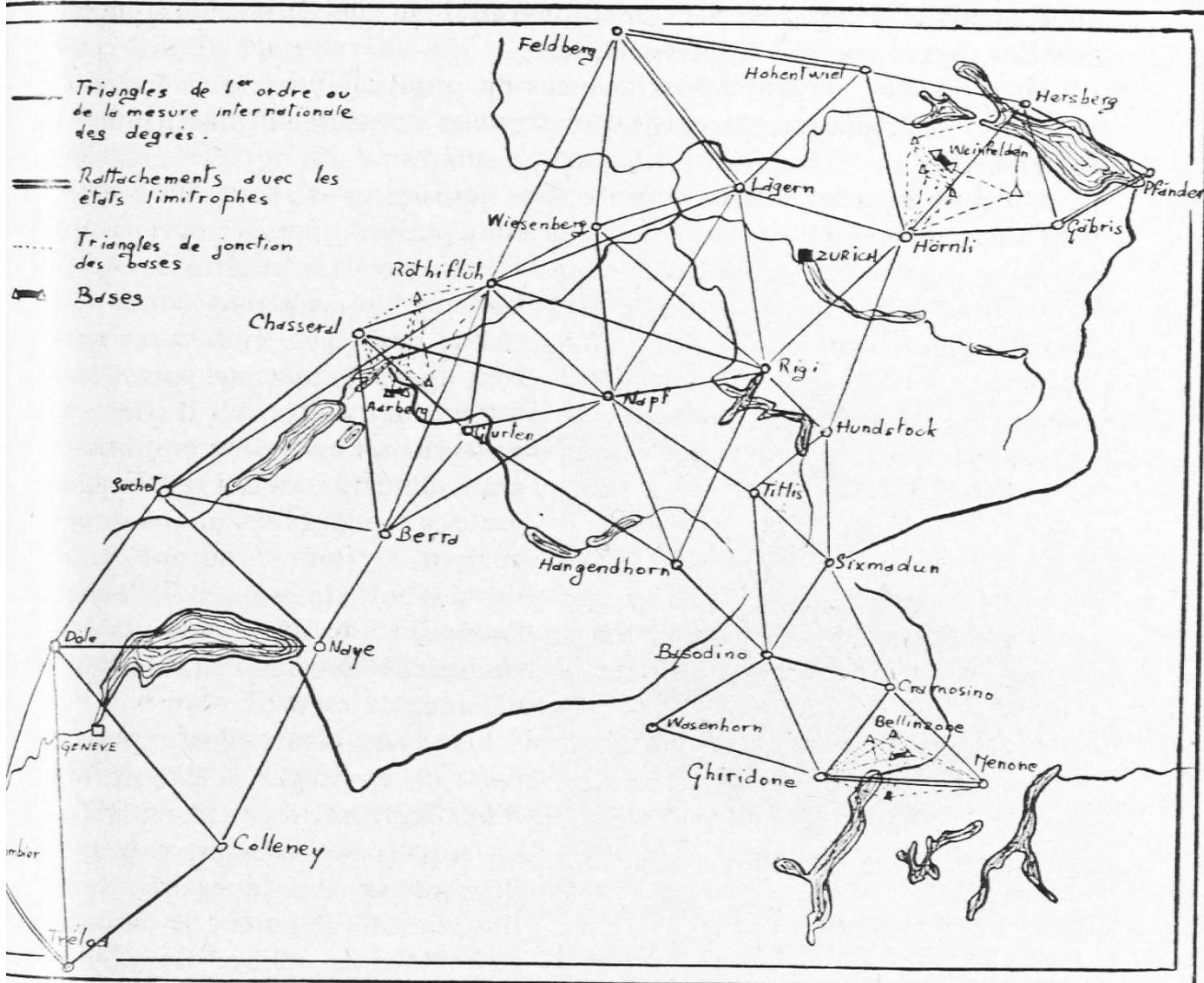
ROBERT JAQUET.

NOS CARTES SUISSES (suite) ¹

Du fait de la variété des matériaux cartographiques utilisés par Dufour, il y eut une grande diversité parmi ses cartes. Certaines étaient en hachures, d'autres à courbes horizontales. Tous les levés nouveaux représentèrent le sol au moyen de courbes de niveau brunes, lesquelles, à l'origine, n'avaient d'autre but que de servir au dessin des hachures. Le système choisi pour la représentation du terrain fut donc celui des hachures avec éclairage oblique, lequel donne un grand effet plastique. En adoptant cette méthode, Dufour fonde l'œuvre cartographique magistrale qui porte son nom à juste titre.

Après trente-deux ans de labeur continu et acharné, son œuvre est terminée et Dufour se retire en 1864 entouré de la reconnaissance générale. Le colonel Siegfried, un de ses collaborateurs, lui succède et fait transporter le Bureau topographique à Berne où il reçoit une organisation complète.

¹ Voir *Educateur* N° 31.



N° 8951 ACF 3.10.1939

La triangulation de 1^{er} ordre de la Suisse.

Dès 1863, notre Commission géodésique fédérale, instituée dans ce dessein, décide de refaire d'une manière rationnelle toute la triangulation de la Suisse. En partant de trois nouvelles bases, celles de Bellinzona, Weinfelden et Aarberg, on établit tout le réseau, composé de quatre ordres et qui est, à l'heure actuelle, la base de notre cartographie et des triangulations cantonales.

Appuyé par le Club Alpin Suisse, Siegfried présente un projet de publication des minutes 1 : 25 000 et 1 : 50 000 de la carte Dufour au 1 : 100 000, et bientôt les chambres fédérales acceptent cette mise au point de l'« Atlas topographique suisse à l'échelle des levés originaux ». Mais bientôt il est appelé du nom de son promoteur : « Atlas Siegfried ». Commencée en 1870, la série de ces cartes n'est terminée qu'en 1907, et Siegfried, mourant en 1879, ne put voir son œuvre terminée.

En même temps, le service topographique s'occupe d'établir de grandes cartes murales pour les écoles.

Mais bientôt, devant les exigences du public devenu plus instruit, la mise à jour des cartes existantes devient de plus en plus ardue et difficile.

On doit bien se rendre compte que nos cartes d'avant 1914-1918, sont par trop inexactes, reposant sur des levés de valeur très variable. Les sections dues au talent des Held, Imfeld, et surtout Jacot-Guillarmod sont étonnamment exactes, vu les instruments et les méthodes employés : mais d'autres feuilles dessinées par des topographes moins doués laissent à désirer autant pour l'exactitude que pour la clarté du dessin. Certaines cotes d'altitude sont fausses de plusieurs dizaines de mètres.

On en vient ainsi petit à petit à envisager l'élaboration d'une carte entièrement nouvelle.

A côté de cela un concours de circonstances favorables facilite considérablement la réalisation de cette tâche. La photogrammétrie tant terrestre qu'aérienne (c'est-à-dire la prise de photos d'après lesquelles on dessine les cartes) a fait de si gros progrès dès le début de notre siècle qu'elle éclipse pour le levé



Colonel Siegfried.

de détail les méthodes utilisées jusqu'à nos jours, et permet une exactitude remarquable, impossible à atteindre sans elle.

Et c'est donc en 1937 que le Conseil fédéral décide de refaire entièrement la carte de la Suisse par des moyens modernes.

Le plan d'exécution des nouvelles cartes nationales.

Il est prévu six nouvelles cartes aux échelles 1 : 25 000, 1 : 50 000, 1 : 100 000, 1 : 200 000, 1 : 500 000 et 1 : 1 000 000. Les équidistances (distance d'une courbe de niveau à l'autre) seront respectivement de 10, 20, 50 et 100 mètres. Les cartes au 1 : 100 000 et 1 : 200 000 seront

donc dorénavant avec courbes de niveau. La carte au 1 : 50 000 doit être finie la première en 1951. Quelques feuilles en sont déjà publiées (Alpes bernoises).

Aucun trait de l'ancienne carte n'a été repris pour la nouvelle. *Tout est neuf*, il n'y a que la tradition qui soit respectée, c'est-à-dire que la nouvelle carte ne se présente pas sous une forme sensiblement différente de l'actuelle carte Siegfried. *L'équidistance est de 20 mètres au lieu de 30 précédemment, les courbes de niveau conductrices se retrouvent tous les 200 mètres et sont indiquées en traits renforcés (non plus en pointillés), les forêts sont teintées en vert et enfin une feuille nouvelle comprend deux anciennes.*

Quant à la carte au 1 : 25 000, son avancement dépendra beaucoup des levés au 1 : 50 000 et au 1 : 100 000 du Plan d'ensemble cadastral. Les autres cartes suivront après 1951.

* * *

Après l'historique du développement des cartes topographiques suisses, nous voici tout simplement amenés à examiner comment ces cartes, dernièrement, étaient confectionnées.

A la base de tout relevé se trouve un système de triangles qui permet de mesurer exactement distances et hauteurs : c'est le réseau trigonométrique.

LA TRIANGULATION SUISSE

On sait que c'est en 1863 que fut révisée toute la triangulation de la Suisse, en partant de trois nouvelles bases.

Le réseau trigonométrique.

Nous avons en Suisse quatre réseaux trigonométriques, rattachés successivement les uns aux autres. La triangulation primordiale est formée de grands triangles (autant que possible équilatéraux), dont les côtés ont des longueurs variant de 30 à 100 km. Ce réseau de premier ordre est composé de trois branches, dont l'origine commune est au centre du plateau et qui s'étendent l'une au delà de Genève, la deuxième jusqu'au Bodan, la troisième jusqu'à la frontière sud du Tessin. Il se raccorde à celui des pays environnants par les côtés extérieurs de ses triangles extrêmes.

Après le réseau principal viennent les triangulations de 2^e, 3^e et 4^e ordre, rattachées successivement les unes aux autres.

Les triangles de 2^e ordre ont 20 à 50 km. de côté ; ils forment le réseau de premier ordre cantonal.

La triangulation de 3^e ordre est formée de triangles dont les côtés ont au minimum 3 km. Quant au 4^e ordre, les côtés de ses triangles mesurent au plus 1500 mètres.

Outre ces quatre classes, on détermine encore par recoupement d'autres points sur lesquels on ne peut pas stationner, mais qui forment d'excellents points de repère : sommets de montagne aigus, clochers d'églises, tours, croix, etc. Le nombre des signaux déterminés par les trois premiers ordres est suffisant pour le levé de la carte, tandis que le quatrième ordre sert de base pour les travaux du cadastre, les levés forestiers et en général pour tous les plans à grande échelle.

Tous les signaux sont marqués et repérés dans le terrain.

J.-J. DESSOULAVY.

INFORMATIONS

LE COURS PRÉPARATOIRE A L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Il a eu lieu du 9 au 14 août dernier, pour la troisième fois ; organisé par le Séminaire coopératif (Fondation Bernhard Jaeggi), il a réuni quelque 37 participants à la Maison coopérative de Freidorf, près de Bâle, où toutes choses étaient fort bien organisées.

On parle beaucoup de communauté, de coopération, de travail en équipes. Dans tous les milieux, on se rend compte que le temps est révolu, où chacun pouvait travailler égoïstement. Il s'agit aujourd'hui de mettre les dons de chacun au service de tous. C'est dans cette atmosphère que le Cours de Freidorf s'est déroulé. La question de « l'éducation coopérative » a été constamment à l'ordre du jour. Et c'est dans une communauté d'éducateurs qu'elle a été débattue.

Plusieurs travaux importants ont fourni matière à des entretiens souvent nourris. M. Ch.-H. Barbier, rédacteur à la *Coopération* a ouvert la semaine par un exposé sur *l'autonomie de l'enfant, de l'écolier, de l'homme*. Il n'était pas mauvais qu'un homme hors de l'enseignement apporte ses vues, ses expériences, ses jugements, à un cercle de « professionnels ».

M^{lle} Elisabeth Huguenin a relaté à ses auditeurs l'expérience de la *Communauté scolaire de l'Odenwald* (illustrée plus tard par un film). On n'aurait pu mieux choisir : M^{lle} Huguenin a, en effet, eu le privilège de participer à la vie de cette école, maintenant célèbre, pendant la première guerre mondiale.

C'est à M. J.-F. Rouiller qu'il appartenait de présenter au Cours le résultat des recherches d'une équipe de pédagogues sur *la documentation au service de l'enseignement*. Résultat déjà intéressant, si l'on en juge par les projections épidiastoscopiques données à ce sujet. Heureux Genevois !

M^{lle} Lassueur, institutrice à Lausanne, et M. Max Diacon, institu-

leur à Neuchâtel, ont apporté leurs expériences sur le *travail en équipes*, que tous deux ont introduit dans leur classe.

Enfin, M. Pierre Bovet, directeur de l'Institut des Sciences de l'Éducation, à Genève, groupa quelques réflexions, des plus pertinentes, autour du thème : *Si l'école était pauvre demain ?* Il faudra revenir sur cet important travail.

Signalons encore les exposés de M^{lle} Baechler (Genève), sur le Comité romand « Pour l'Enfance et la Jeunesse » ; de M^{me} Karmin (Genève), sur *l'adulte, guide des loisirs de l'enfant*.

Chacun connaît l'importance de la presse comme moyen éducatif. Qu'il le veuille ou non, l'homme moderne subit l'influence de son journal. Le sujet était assez riche pour occuper toute une soirée de discussion. M. Barbier parla du futur hebdomadaire que se propose de lancer la société coopérative romande de presse, journal qui fera une nette distinction entre l'information objective et l'opinion (en quoi il se distinguera de ses confrères...). Le lendemain, M^{me} Schmitt (Neuchâtel), a repris le même travail, en fonction de l'enfant : comparant quelques journaux pour enfants, *Ecolier romand*, *Ecureuil*, *Age heureux* (Larousse) et des périodiques français et anglais, elle a défini les tâches d'un journal pour enfants. Notons en particulier la collaboration des enfants à leur journal, demandée par l'auteur du travail.

On pourrait croire que les participants du Cours de Freidorf en sont restés à des débats purement académiques autour de leurs tables. Mais les organisateurs avaient introduit, dans plusieurs journées, des causeries sur les *jeux dramatiques* pour l'enfance, suivies de plusieurs heures consacrées à la technique de la fabrication des masques et au travail sur scène. La directrice du « Cigalon », de Genève, le théâtre pour enfants qui n'en est plus à son coup d'essai, était chargée à la fois de la partie didactique et du travail pratique. Elle s'en tira à merveille, faisant valoir ses dons d'artiste, ses qualités pédagogiques, son art de tirer parti des gens et des choses. M^{me} Honegger, s'inspirant des travaux de Chancerel, a charmé et convaincu ses auditeurs.

Enfin, chaque matin, on chantait dans la ravissante « Chansonnaie » genevoise, sous l'excellente direction de M^{lle} Alice Mongenet. Inutile de vanter ici ce recueil, où tant de collègues trouvent, depuis tantôt dix ans, de quoi renouveler leur répertoire.

On voit que le travail a été sérieux. Il a permis à ceux qui y ont pris part, sinon de pénétrer à fond les questions traitées (tour de force impossible en si peu de temps), du moins de s'en faire une idée large. Au terme de ce compte rendu, on nous permettra de faire part de notre inquiétude. En effet, le contact personnel avec plusieurs participants du cours nous a révélé une conception de la coopération qui démontre combien les notions élémentaires du christianisme sont souvent tordues.

On semble croire que la seule coopération va sauver le monde, supprimer la guerre, et apporter le bonheur universel. L'Évangile nous fait entendre un message fort différent. C'est ce qu'il est utile de rappeler à tous les éducateurs en général, et à ceux qui étaient réunis à Freidorf en particulier.

ROBERT GENTON.

TEXTE LITTÉRAIRE LA BISE

Il faisait beau, La bise avait fini par prendre le dessus ; elle ramène le beau temps. C'est la bise, elle a un fouet, elle fait claquer son fouet ; alors on avait vu les nuages, tous ensemble, prendre la fuite en se bousculant du côté du sud ; et, ayant traversé le lac, ils étaient venus s'entasser devant la crête de la montagne, comme les moutons d'un troupeau devant la barrière du parc.

C. F. RAMUZ

Adam et Eve. — Grasset, éditeur.

LES LIVRES

Cahiers d'enseignement pratique, Editions Delachaux et Niestlé.

Cette collection s'augmente de deux brochures portant les numéros 35 et 36. Les difficultés actuelles n'ont pas empêché les éditeurs de poursuivre leur œuvre, et c'est avec plaisir que nous le constatons.

Dans *La Croix-Rouge, son histoire et son œuvre*, Madame Marguerite Grange rappelle aux enfants les origines de la Croix-Rouge, montre le fonctionnement des différents services de cette institution, s'attachant à rendre sensible son activité présente. Elle indique de quelle manière les jeunes peuvent s'intéresser à cette œuvre humanitaire dans la Croix-Rouge de la Jeunesse. Tous nos enfants liront avec profit cette brochure.

La navigation intérieure et fluviale européenne, par Charles Borel, permet à l'auteur de faire l'histoire de cette passionnante question, d'étudier les réalisations effectuées et de présenter des projets d'extension du réseau navigable. M. Borel a su avec talent mettre à la portée des élèves les problèmes techniques posés par la navigation fluviale, et ce n'est pas un mince mérite. L'illustration de la brochure rend aisée la compréhension des faits exposés. Grâce à cette brochure, nos collègues pourront donner de captivantes leçons à leurs élèves, surtout aux grands garçons.

Alb. R.

L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la défense spirituelle du pays.

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937 23 élèves

1940 45 élèves

1943 77 élèves

Maturités. Baccalauréats

Entrée aux Gymnases

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99

VACANCES! BONNES PENSIONS

Tessin-Lugano

Ne manquez pas de visiter et séjourner à la **Collina d'Oro**. Magnifiques points de vue et ravissantes promenades; 25 kilomètres de sentiers agrémentés de bancs et entretenus par «Pro Collina d'Oro e Dintorni». Montagnola.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.) site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes: pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

Galleries du Commerce (magasin)

près place St. François, Lausanne

Prêts de livres sur place

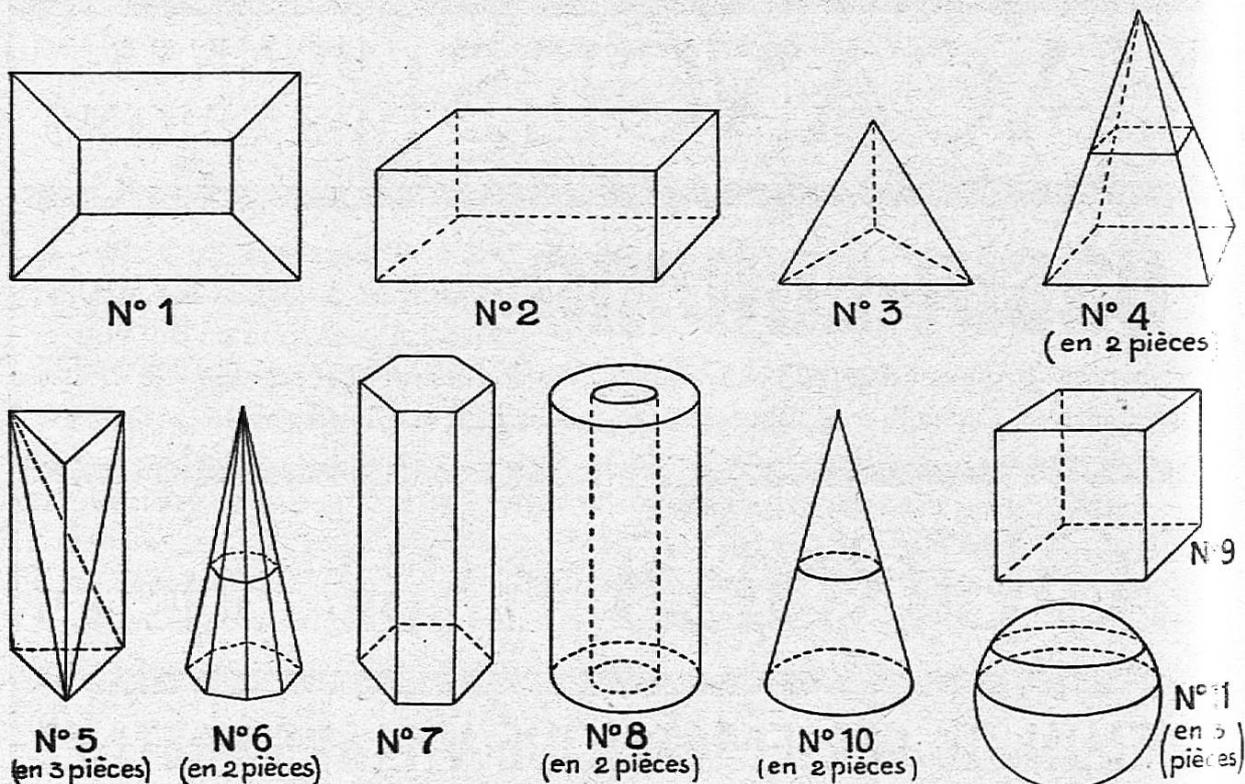
Envois postaux

Renseignements gratuits



COLLECTION DE SOLIDES GÉOMÉTRIQUES

11 numéros fabriqués en noyer : le tout emballé dans une
boîte en sapin, avec serrure. Fr. 54.—



- N° 1. Tas de gravier à base rectangulaire, tronc de pyramide.
- N° 2. Parallépipède-rectangle.
- N° 3. Tétraèdre.
- N° 4. Pyramide à base carrée, en 2 pièces.
- N° 5. Prisme à base rectangulaire, décomposé en 3 pyramides.
- N° 6. Pyramide à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
- N° 7. Prisme à base hexagonale.
- N° 8. Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain), 2 pièces.
- N° 9. Cube.
- N° 10. Cône avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
- N° 11. Sphère coupée en deux, une hémisphère et une calotte, 3 pièces.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREG et A. RUDHARDT.

LAUSANNE, 2 octobre 1943

LXXIX^e année — N^o 34

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Les verbes français conjugués sans abréviations

PAR
AMI SIMOND

16^e édition revue et corrigée, un volume in-16 couverture carton fort . Fr. 1.50

La nouvelle édition a adopté la nomenclature actuellement en usage pour les trois conjugaisons, classées d'après les terminaisons du présent de l'indicatif. Les deux premières sont des conjugaisons vivantes parce qu'elles s'enrichissent encore de verbes nouveaux, la troisième est dite morte car elle a cessé de se renouveler.

Les verbes allemands conjugués

PAR
E. BRIOD et J. STADLER
2^e édition.

Un volume in-16, couverture carton fort. Fr. 1.00

Ce livre donne des exemples pour chaque catégorie de verbes et les cinq temps fondamentaux de tous les verbes simples, forts et mixtes. Il renseigne sur une foule de points que les grammaires ne peuvent examiner et cela avec le maximum de facilité de recherches. Des exemples précisent l'emploi des formes divergentes.

I verbi italiani coniugati senza abbreviature

PAR
MAX-H. SALLAZ

Un volume in-16, toile souple Fr. 1.00

L'auteur a donné à sa publication un caractère essentiellement pratique, laissant aux grammaires le soin de la théorie : dérivation, formation, emploi des temps, syntaxe. Cet ouvrage est apprécié par tous ceux qui apprennent l'italien dont les verbes ont la réputation d'être difficiles.

Les verbes anglais : Morphologie

PAR
GEORGES BONNARD

Un volume in-16, couverture carton fort Fr. 1.00

Voici un exposé de la morphologie des verbes anglais. Le verbe étudié est celui de l'anglais moderne et contemporain des XIX et XX^{mes} siècles. On y trouve un chapitre sur les verbes de prédication incomplète, sur les modes et les temps, sur les sept formes du verbe et une liste alphabétique des verbes irréguliers.

Verba latina

PAR
BASILE MASTRONARDI

Un volume in-16, couverture carton fort Fr. 3.—

Ce volume est consacré aux verbes latins, à leurs irrégularités, à la diversité de leurs formes, au cas particulier en rapport avec une préposition qu'ils exigent. La traduction des formes verbales donnée en français, en italien et en allemand rendra de grands services aux jeunes latinistes de toute la Suisse et de l'étranger.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle